

PRÉPOSÉ AU TIR SOUTERRAIN



Exemple de programme

- Terminologie employée en travaux souterrains
- Choix des produits explosifs et artifices de mise à feu.
- Méthodes d'exploitation : bouchons, mines de dégraissage, profilage, découpage, pré découpage, post découpage
- Risques propres à l'environnement de travail.
- Règles d'entreposage et de transport spécifiques aux travaux souterrains
- Sécurité du personnel en travaux souterrains :
 - précautions avant la mise à feu
 - et après le tir

Examen

Epreuve Orale (EP1) : 45 min (dont 15 min de préparation)

Epreuve Pratique (EP2) : 45 min sur chantier

(Se munir d'une tenue de chantier et de ses EPI)

Moyens pédagogiques

Manuel « OPTION 1 du CPT » remis en début de formation.

Exposés, vidéos.

Manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices. Mise en œuvre sur site dans les conditions réelles.

PSH

La présentation à l'examen est soumise à aptitude médicale.

La pratique du métier de boute-feu amène à circuler sur terrain accidenté et nécessite le port de charge de 25 kilogrammes maximum.

Les PSH sont invités à se faire connaître lors de leur inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la prestation de formation.

Délai d'accès

Inscription auprès des académies de 15 jours à 1 mois avant la date de l'examen.

Nombre de places limité à 12 par session.

Durée

1,5 jour